



Le rapport

Séance plénière d'ouverture et discussions générales

Lundi 16 mars, 14h30-16h45

Points clés

- La Semaine FLEGT s'est ouverte avec une discussion générale, où les acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile ont étudié le passé, le présent et le futur du FLEGT.
- Le débat s'est axé sur le rythme des avancées, les problèmes persistants, les impacts avérés et la meilleure façon de garantir la pertinence du FLEGT dans un monde en perpétuel changement.
- Le FLEGT bénéficie d'un large soutien, et les acteurs souhaitent le voir évoluer afin de répondre aux problématiques de sa mise en œuvre, et de l'adapter aux changements qui ont eu lieu depuis la création du Plan d'action.

Résumé

Est-ce que le FLEGT vaut-il vraiment tous les efforts en son faveur? Cette question a orienté les discussions générales qui ont ouvert la semaine FLEGT 2015. Les participants ont abordé des perspectives intéressantes sur le FLEGT: rythme des progrès réalisés, problèmes liés à sa mise en œuvre, impacts avérés et comment garantir sa pertinence dans un monde en perpétuelle évolution. Parmi ces évolutions, citons notamment la transformation des marchés mondiaux du bois, l'augmentation de la conversion à grande échelle des forêts au bénéfice de l'agriculture et les changements climatiques.

En guise d'introduction, Bernard Crabbé a rappelé aux quelques 300 acteurs présents l'importance de l'année 2015, au cours de laquelle sont prévues une évaluation du Plan d'action FLEGT de l'UE et une évaluation du Règlement de l'UE sur le bois. Il a considéré que la session était une bonne occasion de réfléchir aux 12 ans de mise en œuvre du Plan d'action FLEGT de l'UE, et de fournir des éléments pour réfléchir aux futures mesures que l'UE pourrait prendre.



Le point de vue de Bruxelles

Dans son discours, Karl Falkenberg a présenté le FLEGT comme un exemple positif de coopération entre l'UE et ses pays partenaires, ayant permis des expériences concluantes en matière de réformes de gouvernance, d'élargissement du consensus et de participation des parties prenantes. M. Falkenberg a également salué le lien entre environnement et politiques de développement dans le FLEGT, qu'il présente comme l'un des exemples les plus réussis de cohérence politique et de coopération entre l'UE et ses États membres, et entre les différents services de la Commission européenne.

M. Falkenberg a reconnu cependant que la mise en œuvre du Plan d'action FLEGT a été plus lente que ce qui était initialement prévu. Le fait qu'aucun bois possédant l'autorisation FLEGT ne soit aujourd'hui disponible sur le marché européen en est un bon exemple. Du côté de la demande, la mise en œuvre du Règlement de l'UE sur le bois a été au moins aussi compliquée que sa négociation. Alors que certains pays membres de l'UE traînaient des pieds au départ pour le mettre en œuvre, M. Falkenberg a cependant noté des signes positifs. «Nous commençons à constater globalement la mise en œuvre du règlement dans les États membres, et des premières cargaisons problématiques ont été trouvées. Plusieurs pays exportateurs ont pu prendre des mesures correctives»

«La plupart des négociants comprennent aujourd'hui mieux la philosophie et les aspects juridiques du Plan d'action FLEGT de l'UE et du Règlement de l'UE sur le bois. J'espère que nous verrons plus de résultats positifs, plus de recettes et plus de bénéfices dans les pays producteurs, et qu'en même temps les forêts seront protégées»

Une vue d'ensemble

«Le leadership de l'Union européenne a indéniablement changé la donne», affirme la conférencière Penny Davies lors de sa présentation des politiques forestières mondiales dans le contexte du changement climatique.

Selon elle, le Plan d'action FLEGT de l'UE a engendré des initiatives aux États-Unis, en Australie et au Japon. Ses enseignements ont aidé le Brésil à contrôler l'exploitation illégale du bois anarchique en Amazonie. L'influence du FLEGT s'est répercutée dans d'autres pays et s'est fait sentir dans d'autres chaînes de l'offre, comme les minerais de la guerre et l'huile de palme.

Pour Mme Davies, les bénéfices du FLEGT sont, entre autres une simplification des réglementations, une diminution de l'exploitation illégale du bois et de son commerce, une baisse des revenus et recettes fiscales perdus, quelques arrestations marquantes et davantage de voix pour les individus et les communautés.



Les autres orateurs ont ajouté à cette liste des réformes juridiques et de gouvernance, une diminution de la corruption, et une possibilité pour les parties prenantes d'exposer leurs griefs.

«L'autorisation FLEGT n'est pas le seul, ou le plus important résultat du Plan d'action» déclare Mme Davies. Elle souligne que la croissance démographique et la demande croissante de nourriture entraîneront des conflits pour l'utilisation des terres et accroîtront les pressions sur les forêts. Elle fait remarquer l'augmentation des inégalités dans les régions forestières, où les communautés locales ne peuvent faire valoir leurs droits et sont victimes d'injustices criantes –l'augmentation des assassinats de défenseurs de l'environnement en est le triste exemple.

«La question de l'exploitation illégale du bois n'a pas disparu» affirme Mme Davies. «Nous sommes à un moment charnière. Les forêts, et la façon dont elles sont gouvernées, sont centrales à l'orientation que nous prendrons.» Quel est alors le rôle du FLEGT dans l'ordre du jour mondial forestier, qui évolue constamment? James Astill a invité un groupe de parties prenantes à répondre à cette question.

Des limites à la légalité?

Les intervenants du secteur privé ont souligné leur fort soutien envers les initiatives destinées à lutter contre l'exploitation illégale du bois et à encourager le commerce de bois légal et durable. L'attention que porte le FLEGT à la légalité par rapport aux systèmes de durabilité (FSC, PEFC), qui jouent déjà un rôle important sur le marché, a été un sujet longuement évoqué lors des débats.

Pour certaines entreprises, la légalité n'est pas le seul élément à prendre en compte dans les standards minimums des chaînes de l'offre, c'est pourquoi elles ont des politiques favorisant le bois certifié. Cependant, Yannik Jadot souligne que la principale transformation structurelle d'un APV en termes de réformes juridiques et de gouvernance ne peut pas être comparée à la certification d'une zone forestière spécifique.

Hans-Joachim Danzer a salué les initiatives qui uniformisent les règles du jeu en réduisant l'avantage compétitif des négociants de bois illégal. Cependant, il a fait part de son scepticisme quant à la faisabilité des APV, du fait de leur approche par pays pour garantir la légalité. «Le fait qu'il n'y ait plus de bois illégal n'aide pas pour autant à vendre du bois» a déclaré M. Danzer. «L'attention que porte le FLEGT sur la légalité est une contrainte trop faible». Il conseille au FLEGT de se concentrer davantage sur la durabilité et le bois de conversion.

En réponse, un membre du public a souligné que la légalité ne devrait pas être optionnelle, et devrait avoir un coût économique. M. Danzer a expliqué qu'il existe actuellement un consensus croissant parmi le secteur privé pour opérer légalement,



mais que toutes les entreprises ne sont pas prêtes à dépenser plus pour avoir la certification.

Le FLEGT a-t-il été trop lent?

James Astill a demandé si les APV auraient dû faire des compromis quant au multipartisme du processus par pays, ce qui aurait permis d'obtenir des résultats plus rapidement.

Harrison Karnwea s'est opposé à cette idée. «Je préfère la négociation multipartite. Elle a changé le rôle de la gouvernance en Afrique. Tout le monde est impliqué dans la prise de décisions. Lorsque l'élite prend des décisions, une grande partie de la population ne reçoit pas les bénéfices des ressources naturelles auxquels elle a droit.»

«Je ne suis pas surprise que cela ait été si lent» affirme quant à elle Sue Unsworth, qui souligne l'énorme défi que constitue l'amélioration de la gouvernance forestière dans un environnement où les institutions n'ont que peu de poids et où l'État de droit n'existe pas. Et d'ajouter que si le FLEGT avait été rapidement mis en œuvre, cela aurait indiqué qu'il était imposé depuis l'extérieur.

Mme Unsworth a ensuite expliqué que les changements efficaces ne se produisent pas en faisant appel à l'État de droit ou à de meilleures capacités. C'est lorsque des groupes de parties prenantes négocient et critiquent certaines questions, puis reconnaissent leurs intérêts communs, comme cela a été le cas pour les APV, que les vrais changements ont lieu. «Le FLEGT est l'un des programmes de gouvernance les plus intelligents qui existe, même si le processus est désordonné, imprévisible et plus long que prévu.»

Et après le FLEGT?

Lisa Elges a présenté les nombreuses réalisations du Plan d'action FLEGT de l'UE et a appelé à l'amélioration d'autres points tels que l'application de la législation, le partage d'informations entre les pays et une meilleure transparence concernant les pénalités. Elle a aussi appelé à une meilleure cohérence et coordination entre le FLEGT et les conventions internationales sur la corruption et le crime organisé transnational.

Katarina Maaskant juge important pour l'UE et ses pays partenaires «de bien insister sur plusieurs APV importants et d'atteindre un seuil critique. D'utiliser tous les effets de synergie possible. D'utiliser le FSC.»

Roberto Ridolfi aurait aimé voir plus d'implication du secteur privé, plus d'efforts pour commercialiser le concept de légalité et un renforcement de la coalition mondiale des acteurs engagés dans l'élimination du commerce de bois illégal.



Tous les efforts en faveur du FLEGT ont-ils valu la peine?

Pour clore le débat, James Astill a posé une dernière question: «Le bois possédant l'autorisation FLEGT qui arrive sur le marché européen aura-t-il un effet de transformation, utile ou marginal?» Aucun des intervenants n'a répondu «marginal» ou «utile». Certains ont dit «un effet de transformation» sans hésitation, d'autres l'ont relativisé en disant «potentiellement de transformation».

Pour M. Danzer, le bois possédant l'autorisation FLEGT pouvait avoir un effet de transformation s'il prenait en compte la conversion des forêts. En effet, et comme l'a bien fait remarquer un membre du public, une grande partie de l'exploitation illégale du bois actuelle vient de la conversion des forêts en faveur de l'agriculture. Ce qui motive principalement cette conversion est la valeur des biens agricoles, et non pas le bois en lui-même. Le FLEGT doit donc rester pertinent dans ce contexte, a souligné M. Danzer.

Pour M. Ridolfi, le FLEGT reste néanmoins «une incroyable réussite» qui justifie les 500 millions d'euros dépensés en 12 ans dans 30 pays. C'est très peu d'argent comparé à de nombreuses initiatives pour le développement sur une telle période et une telle zone géographique, souligne-t-il. «Le capital humain oriente les résultats.»

Le mot de la fin est revenu à Yannick Jadot, qui a mis en avant le pouvoir des consommateurs européens pour apporter des résultats positifs. «Ce n'est pas qu'une question de taille de marché. La qualité entre également en compte» affirme-t-il. «L'Union européenne est un marché qualitatif.»

Le Parlement européen soutient fortement les APV, qu'il considère un outil essentiel pour lutter contre les moteurs sous-jacents de la déforestation, en améliorant la gouvernance forestière et en clarifiant les cadres juridiques. Pour M. Jadot, c'est un processus sur le long terme, qui va au-delà du seul bois possédant l'autorisation FLEGT.

Conclusions

Le groupe d'orateurs soutient largement le FLEGT tout en questionnant sa mise en œuvre, ses avancées relativement lentes, et sa capacité à s'adapter aux évolutions des modèles de commerce du bois et des moteurs de la déforestation. Parmi les résultats des APV FLEGT, citons le bois possédant l'autorisation FLEGT –qui devrait bientôt arriver en Union européenne– ainsi que les réformes de gouvernance et l'amélioration de la participation des parties prenantes dans la prise de décision. L'exploitation illégale du bois ne disparaîtra pas tout de suite, et les forêts auront un rôle croissant à jouer dans l'ordre du jour mondial, notamment à cause de leur rôle



FLEGT / 20 **BRUSSELS**
WEEK / 15 16 - 19 March

potentiel dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.